

Ne recevant aucune de vos nouvelles, mon cher cousin, nous envoyons cette expresse pour savoir si vous êtes tous morts. Ce silence ne laisse pas de nous faire une vive impression...

Je te dirai que nous avons eu une alerte des plus effrayantes. Le 30 Juillet à six heures du soir il arriva un messenger de Biron avec une lettre pour avertir de se tenir sur ses gardes, qu'il y aurait 4 000 hommes à une lieue d'ici qui allaient venir et qui avaient été à Villeréal, avaient mis le feu, ils avaient ravagé tous les environs.

Tu ne dois pas douter quelle alarme ça occasionna. Le bruit était répandu dans toutes les campagnes, le tocsin sonnait partout, l'on fit de même ici. Il sonna quasi toute la nuit; dans moins de deux heures nous eûmes quinze cents hommes bien armés. Tout le lendemain il arriva des troupes à l'infini. Jamais Monflanquin n'avait vu tant d'hommes. Nos magistrats et tous les principaux les reçurent bien. L'on fait faire du pain, on les fit boire et manger. En se retirant ils criaient « Vive Monflanquin et le Tiers Etat » et promirent qu'au moindre signal ils étaient à nous. Toutes les villes de nos environs ont eu la même alerte. Ils sont venus offrir des troupes au cas d'accident. Nous ne doutons pas que l'on en ait besoin.

Il règne une politique parmi le peuple qui nous fait bien de la peine. Ce qui le prouve, nos officiers voulaient cesser de monter la garde. Les principaux artisans leur ont conseillé de continuer, ce qu'ils font.

Nous ne savons pas d'où vient une alarme si générale, non seulement dans tous nos environs mais dans le haut pays. Cahors, Montauban envoyèrent 900 hommes à deux lieues d'ici et tous le même jour qu'ici et à la même heure. Il n'y a qu'à Agen qu'ils ne l'apprirent qu'à onze heures du soir. Il vient plus de dix mille hommes qui nous ont¹. Nos messieurs ont été dans tous les cantons où l'on disait qu'ils étaient.

Ils ont trouvé la même épouvante et que n'était arrivé rien de mal. Cependant l'alarme étant si générale, il n'est pas possible qu'il n'y ait quelque chose à craindre. En conséquence, l'on a régimenté. Nous avons huit compagnies de 30 soldats chacune, les officiers qui ont servi en sont les capitaines. Toutes les villes et campagnes ont fait de même. L'on devait faire un drapeau au Tiers état blanc, rose et bleu. Je ne sais s'il se fera.

Tous ces préparatifs ne nous rassurent guère, au contraire. Les uns disent que le Tiers Etat en veut aux députés de la Noblesse. D'autres disent que ce sont des brigands qui sont échappés des prisons de Paris. D'autres disent que Monsieur de Polignac est à Monségur caché dans le château de Monsieur de Fumel; l'on assure qu'il y a plus de cent hommes autour du château pour mettre le feu, l'on eut bien de la peine à les calmer, ce qui est positif c'est que le château est ouvert et tout démeublé.

L'abbaye d'Eysses a couru les mêmes risques. Tous les moines ont décampé. C'était une si grande désolation que l'on ne savait quel parti prendre; ceux de la ville couraient les campagnes, ceux de la campagne se réfugiaient en ville.

Ma sœur est restée à Martel à cause qu'elle avait ce repère pour se réfugier. Dieu vous préserve de pareilles alertes, elles sont trop cruelles et nous savons ce que c'est, il y a des personnes qui sont mortes de frayeur. L'on parle beaucoup d'un grabuge qu'il y aurait eu à Ste Foy pour les cocardes que la Noblesse avait refusées et surtout Monsieur de Rosane, l'on dit que ses vitres ont été cassées. Quand il avait vu que c'était sérieux il l'a vite prise. Tout le peuple l'a prise et l'on voit qu'ils étaient bien disposés à la faire prendre, ils ne peuvent pas chicaner les gens comme il faut, mais autrement ils ne font pas de grâce.

La récolte ici n'est pas bien bonne, surtout dans les fonds qui ne sont pas trop bons. Le tour de ville n'est pas aussi malheureux. Les blés rendent passablement, point de vin, beaucoup de misère, il y a beaucoup de grêle dans le haut pays, ça nous procure une grande quantité de pauvres...

Lettre d'Esther de Védrines, début août 1789.

¹ Illisible.

Nous habitants de la ville et juridiction de Monflanquin, tous concitoyens frères et bons amis assemblés extraordinairement par nos magistrats pour aviser aux moyens à prendre pour maintenir le bon ordre dans la ville et dans nos campagnes et nous tenir en sûreté contre les brigands qui pourraient troubler notre tranquillité, avons délibéré ce qui suit :

1. Former dans la ville une milice bourgeoise composée de 7 compagnies de 30 hommes chacune, compris les Sergents et Caporaux.
2. Chaque paroisse de la juridiction formera sa compagnie particulière si elle peut fournir 30 hommes et deux au-dessus de 40 hommes. Elles ne feront qu'un Corps avec les troupes de la ville qui seront toutes aux ordres des Magistrats.
3. Création d'un Comité ou Conseil de Ville composé des anciens Jurats et de quatre des principaux et plus âgés des artisans de la ville, conseil présidé par les magistrats et chargé d'ordonner tout ce qu'il jugera utile pour la sûreté publique. Il pourra juger en dernier ressort les délits de quelque espèce que ce soit commis dans toute la juridiction.
4. Promesse est faite par tous d'obéir à tous les ordres donnés par ce comité relativement à la tranquillité publique.
5. Que la présente ordonnance soit publiée et affichée aux lieux accoutumés, de la ville et à la porte des églises de chacune des paroisses.

Un règlement provisoire sur les circonstances et troubles actuels, le 31 juillet 1789.

Grande peur à Montflanquin (Lot et Garonne).